

LE MOT DU PRÉSIDENT

par Denis Mercier, Président

Bonjour les amies et amis du lac,

Les plus beaux coins du Québec ont eu la cote à l'été 2020. En effet, avec l'impossibilité de voyager, les Québécois se sont adaptés à la situation et ont profité de la «Belle Province» !

Les régions touristiques ont eu à gérer ce flot inattendu de touristes. Malheureusement plusieurs milieux sensibles ont été perturbés par des visiteurs mal informés sur la fragilité de ces sites. À l'instar des autres plans d'eau du Québec, le lac Brompton a subi une pression accrue associée à une nette augmentation des plaisanciers. Bateaux, motos marines, pontons ont dû partager le lac Brompton avec les voiliers, canots, kayaks, paddle-boards, etc.

Au niveau de la sécurité nautique, l'APLB sensibilise les plaisanciers à l'importance de se conformer à la réglementation en adoptant des comportements responsables. Hors, seule la Sureté du Québec peut sévir et distribuer des contraventions. En conséquence, si vous êtes témoins de comportements inadéquats, communiquez avec la SQ au 4141. L'augmentation du nombre de mises à l'eau se traduit également par un risque accru de contamination par des EAE (espèces aquatiques envahissantes) provenant d'autres plans d'eau. À cet effet, les municipalités riveraines projettent d'implanter des stations de lavage de bateaux, un dossier à suivre!

En ce qui concerne le myriophylle à épis, il est trop tard pour la prévention et nous devons réagir en mode correction. Pour une 4e année, des centaines de milliers de dollars seront investis pour le contrôle de cette EAE par l'installation de toiles de jute et pour l'arrachage manuel de cette plante zombie. La bonne nouvelle est que l'approche fonctionne et que de moins en moins de tiges flottantes sont observées sur le lac.

L'intérêt pour la région s'est traduit par une accélération des constructions de nouvelles maisons et l'implantation de nouvelles rues



Denis Mercier

dans le bassin versant du lac Brompton. Résultat: beaucoup de sols à nus érodés dont les sédiments sont transportés par ruissellement pour finalement se déposer dans le lac Brompton. Nous effectuons un suivi serré des tributaires affectés par ces projets et nous avisons régulièrement les municipalités concernées et le ministère de l'Environnement.

Pour faire valoir les besoins du lac dans chacune des trois municipalités riveraines, il serait important qu'un siège au conseil municipal soit occupé par un(e) riverain(e). Une telle présence constitue un levier significatif pour faire valoir l'importance de la protection du lac Brompton. Pensez-y, les prochaines élections municipales auront lieu le 7 novembre. Une formidable expérience vous attend !

Votre implication bénévole est également essentielle. Sans vous, plusieurs réalisations n'auraient pas été possibles. De la part de tous les riverains, un immense MERCI ! Votre implication au sein de différents comités et du conseil d'administration permet également d'assurer une association dynamique et en bonne santé. Je vous invite à vous joindre à nous !

Je vous souhaite un formidable été !

Denis Mercier



QUALITÉ DE L'EAU

- Bilan du projet de contrôle du myriophylle à épis à l'été 2020p.2
- Inventaire des plantes aquatiques.....p.3
- Deux ans de bâchage, ça donne quoi?.....p.4
- Projet 2021 de contrôle du myriophylle à épis.....p.5
- Du nouveau, un corridor de circulation.....p.6
- Les produits nettoyants écologiquesp.7



FAUNE ET FLORE

- Les mammifères au lac Brompton.....p.8
- Les plaisirs de la pêche.....p.9
- Des plantes, encore des plantes p.10



ACTIONS RIVERAINES

- La Patrouille Verte est de retour!.....p.11
- Mes premiers apprentissages en tant que patrouilleur..... p.12
- Nos communications subissent une cure de rajeunissement p.13



ACTIONS MUNICIPALES

- Nos municipalités à l'œuvre p.14



DIVERS - P.15-16



BILAN DU PROJET DE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS À L'ÉTÉ 2020

par le Comité de navigation de l'APLB

L'APLB a poursuivi pour une 3^e année consécutive son projet de contrôle du myriophylle à épis. Plusieurs moyens sont mis en œuvre: bâchage, arrachage manuel et estacade.

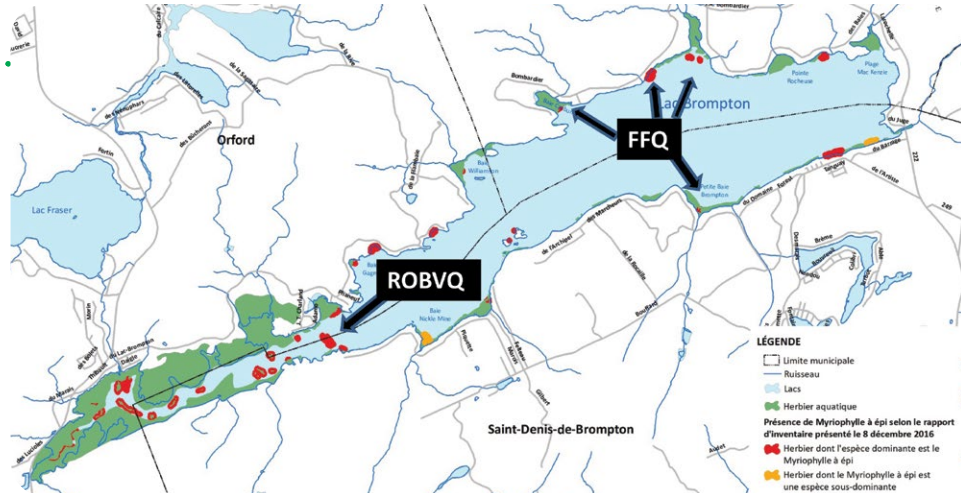
Planification du projet 2020

Les sites bâchés en 2020 sont: dans Racine, 2 herbiers baie Ély, un au sud de la baie Ély, 1 herbier baie Carbuncle; dans Saint-Denis-de-Brompton, un baie Petit Brompton. S'ajoutent les herbiers situés au sud du lac à Saint-Denis-de-Brompton et à Orford près des sites déjà bâchés en 2018 et 2019. Le mandat pour l'installation des toiles a été confié au RAPPEL. Les subventions obtenues du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) ainsi que le support financier des municipalités et de nos Grands protecteurs ont permis de financer ces travaux.

Stratégie de lutte au myriophylle en épis pour 2020

L'APLB a poursuivi la stratégie utilisée l'an dernier: éliminer le myriophylle sur un site précis à 100 % par bâchage complété par de l'arrachage manuel dans les pourtours de l'herbier bâché. L'ajout d'un 2^e aspiriophylle (aspirateur sous-marin) et l'installation d'un GPS sur l'appareil ont amélioré la technique.

Nous avons également débuté le ramassage des sacs lestés en 2018 au fond du lac. Les certificats d'autorisation des deux ministères nous obligent à utiliser des sacs en polypropylène non décomposables. Ce travail s'avère beaucoup plus difficile et coûteux que prévu. Les toiles sont recolonisées par des plantes indigènes et des sédiments les recouvrent, ce



qui les rend peu visibles et soulève un nuage de sédiments rendant ainsi la visibilité presque nulle. Ces sacs seront réutilisés lors du prochain bâchage des toiles.

À la demande du FFQ, nous avons ajouté cette année un suivi scientifique. Le protocole de suivi vise à évaluer de façon quantitative l'efficacité des travaux de lutte (bâchage combiné à un arrachage manuel), à évaluer de façon qualitative la durabilité des toiles biodégradables et à procéder à une caractérisation sommaire du benthos et à des observations fortuites de l'ichtyofaune (poissons).

Projet expérimental d'estacade

Un projet expérimental s'est ajouté en 2020: l'installation d'une estacade ou barrière à sédiments au sud du lac. Elle retient les boutures de myriophylle à épis qui seraient coupées dans le marais. L'estacade a été installée tard dans l'été ce qui explique en partie que le projet n'a pas été concluant. Une réflexion a été amorcée et nous poursuivrons cet été, en installant un chenal pour mieux diriger les embarcations dans le marais.

Évaluation de l'expérience

Peu de données sont disponibles concernant l'efficacité réelle de

combiner le bâchage des herbiers à l'aide de toiles et l'arrachage manuel des tiges et des racines dans leur pourtour. Mais les suivis réalisés à date par le RAPPEL démontrent que l'opération est un franc succès. L'inventaire partiel des herbiers a également été refait, sauf la partie sud du lac, en vue d'avoir une vue globale des travaux de contrôle à faire au cours des prochaines années. Les deux rapports de Suivi des toiles et d'Inventaire des herbiers sont disponibles sur notre site web: www.protectionlacs-brompton.ca/bibliothèque/.

La partie réalisée permet déjà de constater une **diminution importante** de la présence du myriophylle à épis dans le lac. Mais, pour ne pas perdre de terrain, nous devons maintenir des travaux de contrôle, de suivis et des activités de sensibilisation. Nous pouvons être fiers du travail accompli. Il ne faut cependant pas baisser les bras. Notons finalement qu'une partie de l'émission «La semaine verte» portant sur la lutte au myriophylle à épis a été tournée ici même au lac Brompton (lien pour visionner le reportage : <https://ici.tou.tv/la-semaine-verte>, émission du 16 janvier 2021).

Un MERCI spécial à tous nos bénévoles et à nos partenaires financiers!

INVENTAIRE DES PLANTES AQUATIQUES

par le Comité de navigation de l'APLB



Un processus dangereux!

À faible densité, les plantes aquatiques sont normales et bénéfiques pour la santé d'un lac. Elles libèrent de l'oxygène dans l'eau par la photosynthèse, elles fournissent un abri et de la nourriture pour la faune aquatique et elles captent les nutriments. Cependant, une croissance excessive des plantes aquatiques, ce qui est fréquemment le cas lorsque le myriophylle à épis est introduit dans un plan d'eau, peut sérieusement nuire aux activités récréatives dans un lac en plus d'interférer avec le développement de la vie aquatique (O'Sullivan et Reynolds, 2004).

Des algues ou des plantes?

C'est une erreur de croire que tout ce qui pousse dans le lac est une algue. Les algues sont plutôt des organismes photosynthétiques microscopiques qui s'accrochent à un substrat tel les roches, plantes, quais, ou autres (le périphyton) ou qui flottent en suspension dans l'eau (le phytoplancton). Les plantes aquatiques sont, quant à elles, des organismes macroscopiques possédant des structures distinctes, soit des feuilles, des tiges et des racines (Blais, 2008). Elles sont généralement enracinées, mais certaines espèces flottent à la surface de l'eau ou entre deux eaux (Wetzel, 2001).

Le myriophylle à épis et les EAEE

Le myriophylle (*myriophyllum spicatum*) à épis est une grande plante aquatique submergée, très commune au Québec, qui croît en colonies souvent très denses, occasionnant des impacts environnementaux importants et des limitations d'usages des plans d'eau. C'est pourquoi elle a été classée parmi les espèces aquatiques exotiques envahissantes ou EAEE. Ce myriophylle ressemble à de longs serpentins munis de feuilles découpées finement comme des plumes et disposées en cercle autour

des tiges. Une fois enracinée dans le fond de l'eau, cette espèce pousse jusqu'à la surface où elle se ramifie abondamment créant ainsi des masses denses. Le myriophylle à épis possède un grand potentiel d'envahissement compte tenu de sa croissance rapide et de sa diversité de modes de reproduction : par ses graines, par ses bourgeons axillaires ou hibernacles qui se détachent et forment d'autres plantes et par bouturage, lorsque que par exemple la plante est fragmentée par une hélice de bateau ou une rame ou même de façon naturelle par les vagues et le vent.

Si le myriophylle a été recensé au lac Brompton dès 1993, c'est lors de l'inventaire mené en 2016 que l'on a véritablement jugé sa présence problématique. À l'été 2020, compte tenu du fait que le certificat d'autorisation permettant le bâchage arrivait à échéance, l'APLB a mandaté le RAPPEL afin de réaliser un nouvel inventaire ce qui permit d'identifier 78 herbiers renfermant du myriophylle à épis. On retrouva dans ces herbiers un total de 33 autres espèces de plantes aquatiques. La localisation de tous les herbiers de myriophylle à épis retrouvés lors de cet inventaire peut être consultée dans la bibliothèque de notre site web à l'adresse www.protectionlacbrompton.ca/bibliothèque/. Cet été, nos patrouilleurs supervisés par le RAPPEL complèteront l'inventaire en recensant le myriophylle à épis présent dans le marais. L'inventaire ne tient compte que des herbiers comportant du myriophylle, qu'il soit dominant, sous-dominant ou simplement présent.

Un processus de prolifération contrôlé?

La tendance des quatre dernières années, soit depuis l'inventaire de plantes aquatiques de 2016, semble indiquer une diminution de la présence du myriophylle à épis dans le lac Brompton. Les efforts constants des



Algues filamenteuses



Plante aquatique (*Najas flexilis*)



Myriophylle à épis

dernières années de l'APLB et ses partenaires ont visiblement porté fruit. Afin de ne pas perdre de terrain, le maintien des travaux de suivis et de contrôle, en plus des activités de sensibilisation, est essentiel. Le travail à faire reste d'une grande envergure, mais on peut en dire tout autant du travail accompli. L'APLB et tous les partenaires impliqués peuvent se féliciter de leur implication active dans la préservation de leur lac.

DEUX ANS DE BÂCHAGE, ÇA DONNE QUOI?¹

par le Comité de navigation de l'APLB

L'inventaire des plantes aquatiques réalisé en 2016 dénombrait 110 herbiers au total, dont 36 dominés par le myriophylle à épis. Ces herbiers ont gagné en importance au fil des ans et couvraient en 2016 une superficie totale de 6,95 hectares.

Bâchage réalisé au cours des trois dernières années

Année	Superficie de toiles bâchées
2018	8 525 mètres² de toiles
2019	15 500 mètres² de toiles
2020²	27 070 mètres² de toiles

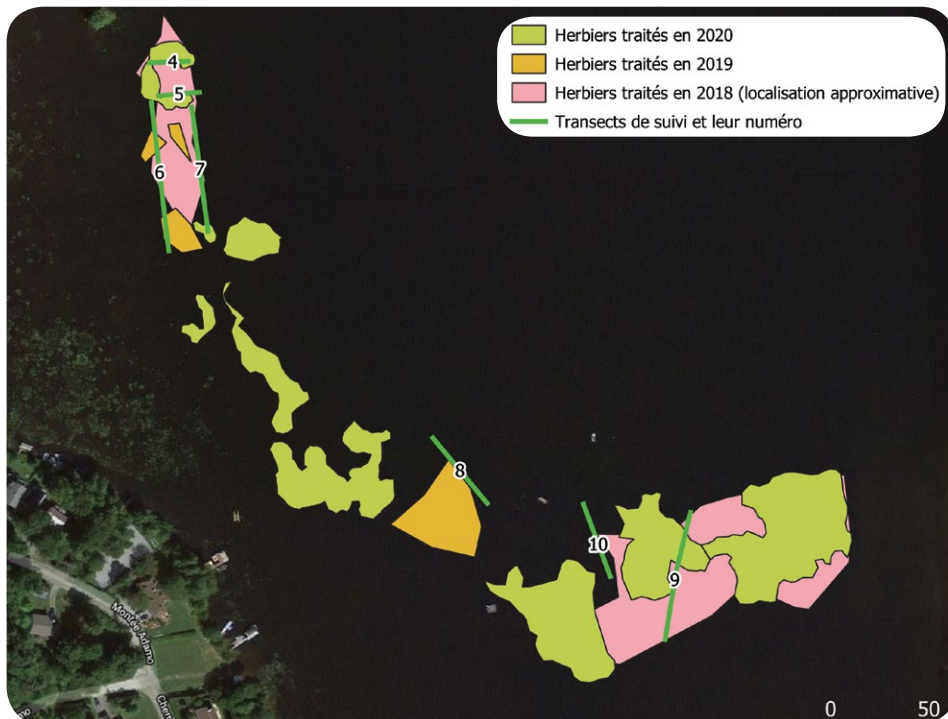
Les certificats d'autorisation de bâchage du gouvernement du Québec et les subventions obtenues du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) ont exigé qu'un suivi scientifique soit réalisé afin d'évaluer ces bâchages. En 2020, un premier suivi a été réalisé.

Le protocole de suivi

Le suivi des superficies traitées par des toiles de jute a été réalisé à l'aide de 13 transects effectués par un nageur au-dessus des herbiers traités. Pour chaque transect, le biologiste observait le pourcentage de recouvrement des toiles par les végétaux, le nombre d'espèces indigènes présentes et les identifiaient, le nombre de tiges de myriophylle à épis sur les toiles, la faune présente, l'étendue et l'épaisseur de la sédimentation, l'état des toiles, la présence d'herbiers de myriophylle à épis (MàÉ) en périphérie des toiles ainsi que la présence de sacs.

Efficacité du traitement

Le traitement s'est montré efficace dans la plupart des cas. Les toiles de 2018, surtout dans la zone du marais, sont celles avec le plus grand nombre de tiges de MàÉ et la plus forte densité de sédiments les recouvrant. D'autre part, l'herbier bâché au nord de la Pointe rocheuse dans Racine a reçu le moins de sédiments et on n'y dénombrait aucune tige. A priori, il semblerait que l'efficacité du traitement soit inversement **proportionnelle** à l'épaisseur des sédiments s'accumulant sur les toiles.



Ce constat nous amènerait à porter une attention spéciale aux tributaires qui sont directement responsables de cette accumulation de sédiments et à faire un suivi chaque année afin maintenir les toiles exemptes de MàÉ.

Durabilité et ancrage des toiles

Toutes les toiles observées étaient intactes et solidement ancrées au fond du lac. Une seule toile présentait un trou près d'une couture entre deux bandes de toiles. Et bien que plusieurs sacs de pierre lavée utilisés comme lests aient été retirés, les toiles étaient tout de même bien ancrées au fond du lac.

Faune et végétation indigène aquatique

Excellente nouvelle, les toiles ont été recolonisées par des végétaux indigènes. Les toiles posées en 2018 ont un recouvrement par les végétaux aquatiques (incluant le MàÉ) qui varie entre 25 et 95 % et de 1 à 50 % pour celles installées en 2019. Ces résultats démontrent que les végétaux, principalement des espèces indigènes, colonisent les toiles, surtout celles avec le plus d'épaisseur de sédimentation. Les trois espèces de végétaux aquatiques

les plus répertoriées pendant le suivi sont l'élodée du Canada, la vallisnerie d'Amérique et l'hétéranthère litigieuse. Plusieurs espèces de potamots et d'algues ont aussi été retrouvées sur les toiles de jute. De la faune aquatique a été observée sur six des treize transects réalisés, principalement de la perchaude et des escargots et mulettes ont été aperçus sur une toile.

Conclusion

Quatre herbiers denses de MàÉ ont été contrôlés rapidement en 2018 et 2019 par bâchage complété par de l'arrachage manuel. En 2020, le MàÉ est parvenu à recoloniser partiellement certaines superficies traitées, principalement dans le secteur du marais et sur les toiles de 2018 mais également dans la baie Nickel bâchée en 2019. Il sera important de poursuivre l'arrachage manuel sur les toiles et en périphérie de celles-ci dans les prochaines années afin d'augmenter les chances de succès. Du côté positif, le traitement sur l'herbier situé dans le secteur du chemin des Baies s'est avéré très efficace. Les suivis se poursuivront donc tous les ans.

1. RAPPEL-COOP, 2021 «Suivi de l'efficacité des toiles de jute installées en 2018 et 2019 au lac Brompton», Rapport préliminaire, 13 pages. Disponible sur notre site web à l'adresse www.protectionlaciabrompton.ca/bibliothèque/

PROJET 2021 DE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

par le Comité de navigation de l'APLB

L'APLB a reçu en novembre 2020 la confirmation du MFFP et du MELCC du maintien de l'autorisation d'intervention dans le littoral du lac pour le contrôle du myriophylle à épis pour l'été 2021.

La superficie accordée pour le bâchage par les deux ministères est de 9 000 m² d'herbiers, soit ± 18 000 m² de toiles. Voici une chronologie des activités que nous prévoyons réaliser.

Retrait des sacs de lestage en juin

Mentionnons que notre certificat oblige le retrait des sacs. Il reste environ 6 700 sacs à retirer sur les sites bâchés les années antérieures. Ces travaux sont effectués tôt en saison, idéalement à partir du début du mois de juin, de façon à s'assurer que les plantes sont au début de leur stade de croissance. Ceci permettra de localiser les sacs plus facilement, et ainsi augmenter l'efficacité de l'opération.

Prévisions : 14 jours de travail et besoin de **4 bénévoles par jour**.

Délimitation et installation des toiles de jute du 26 juillet et du 2 août

Le RAPPEL procède au préalable à la délimitation et à l'identification des herbiers à bâcher. Ceci permettra de valider le plan d'intervention et de bien planifier le déroulement des opérations. Aucun nouveau sac de lestage ne sera utilisé. Les sacs qui seront retirés en juin des herbiers traités entre 2018 et 2020 inclusivement seront utilisés.

Les secteurs à bâcher sont au nombre de quatre:

- Baie de la pointe Rocheuse à Racine
- Herbier bordant la rive entre le chemin Felteau et le chemin Marois à Saint-Denis-de-Brompton
- Herbiers dans la partie sud du lac à Orford et à Saint-Denis-de-Brompton
- Herbier à la sortie de la rivière aux Herbages à Orford



Prévisions : 10 jours de travail et besoin de **12 bénévoles par demi-journée**, un pédalo, une chaloupe à rames et 2 embarcations motorisées (idéalement avec un moteur de plus de 15hp)

Installation des bouées d'avertissement suite au bâchage

Les bouées d'avertissement comprennent une affiche flottante et une zone entourée de bouées rondes jaunes. Elles indiquent un site bâché au-dessus duquel il faut éviter de circuler, de pêcher et de s'ancrer afin de ne pas affecter les toiles de jute étendues sur un herbier de myriophylles.

Arrachage manuel à partir du 12 juillet

L'arrachage doit être effectué dans les semaines suivant l'installation des toiles afin de vérifier si des fragments de myriophylle les ont recolonisées. L'arrachage manuel sera également utilisé dans les herbiers où la proportion de myriophylles à épis par rapport aux espèces indigènes est inférieure à 60 %.

Prévisions : 12 jours de travail et besoin de **un bénévole par jour** avec ponton

Inventaire des herbiers dans le marais et suivis

L'inventaire des herbiers dans le marais sera réalisé par les patrouilleurs au courant de l'été, sous la supervision du RAPPEL. Par la suite, le RAPPEL complètera le rapport et les cartes.

Quant au suivi de l'efficacité des travaux de bâchage exigés par le MELCC et le MFFP lors de l'émission des autorisations, il sera réalisé par des biologistes du RAPPEL au cours des années suivant les travaux de contrôle. Il s'agit d'un suivi global.

Les travaux de suivi des activités d'arrachage manuel seront réalisés en collaboration avec l'Université Bishop's et sera de nature plus quantitative, à savoir le nombre de plants inventoriés sur chaque site où de l'arrachage a été réalisé.

Tout un été d'activités impossibles à réaliser sans vous!

Pour devenir bénévole:

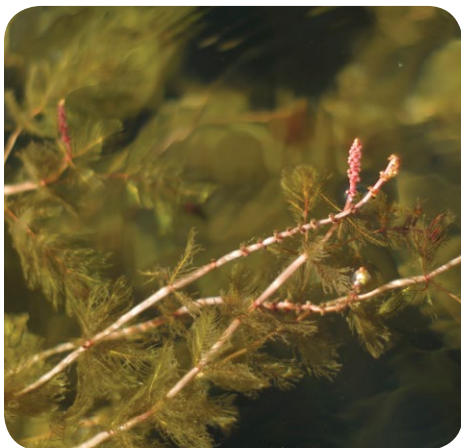
- S'inscrire sur notre site web: www.protectionlacbrompton.ca/benevoles/
- ou fournir vos coordonnées à: info@protectionlacbrompton.ca

DU NOUVEAU, UN CORRIDOR DE CIRCULATION

par le Comité de navigation de l'APLB

Pour un meilleur contrôle du myriophylle à épis.

Le marais du lac Brompton, c'est plus de 200 hectares de grande biodiversité faunique et végétale. Cette grande biodiversité est fortement menacée par l'introduction du myriophylle à épis, une espèce aquatique envahissante ou EAE.



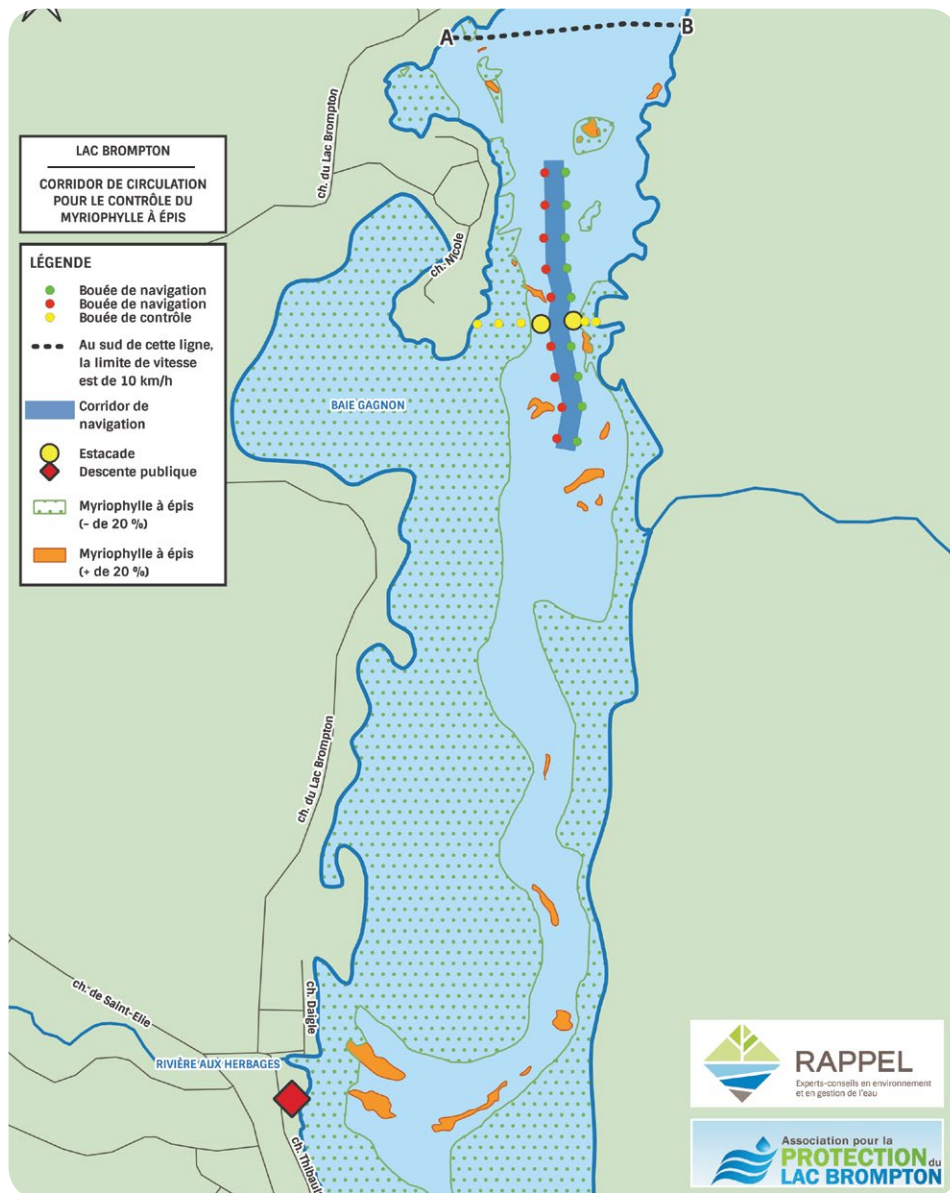
Le myriophylle à épis amorce sa croissance relativement tôt en saison

Sa facilité de reproduction et sa propagation de façon végétative par fragmentation des tiges confèrent à cette plante une capacité de se diffuser rapidement. **Les hélices de bateaux** constituent certainement la méthode la plus efficace de fragmenter ces plantes et de créer des semences qui se dispersent au gré des vents, des vagues et des courants.

La prévention demeure la méthode la plus sûre et la moins coûteuse de contrer cette propagation qui pourrait empêcher toute navigation dans le marais.

Voici ce qui est demandé à tous les usagers du lac:

- **Éviter de circuler dans les marais.**
- **Utiliser le corridor de circulation** formé de bouées rouges et vertes si vous devez vous déplacer du marais vers le lac ou vice versa. De plus, deux estacades ou murs de rétention ont été installés de chaque côté du corridor afin de capter les débris de myriophylle qui, suivant le courant, colonisent les baies du lac.



- **Naviguer à une vitesse de 10km/h ou moins à partir de la ligne A-B** illustrée sur la carte. Sur le lac, cette ligne est indiquée par des bouées de vitesse.
- **Naviguer avec la base du moteur le plus près de la surface de l'eau.**
- **Libérer les plantes des hélices du moteur** quand vous arrivez près des estacades, direction lac.
- **Recueillir dans l'embarcation les herbes** provenant d'hélices, de rames, d'hameçons et celles flottant sur l'eau et les détruire sur la terre ferme.

Les embarcations qui circulent sur plusieurs lacs sont la source première de propagation des EAE, animales ou végétales. **Aucune embarcation ne devrait donc être introduite sur un plan d'eau sans avoir fait l'objet d'un lavage rigoureux.** Il en est de même pour tous les équipements nautiques ou de pêche.

La lutte aux espèces aquatiques envahissantes passe par une gestion rigoureuse des accès aux plans d'eau et de la navigation.

IL EN VA DE LA SANTÉ DE NOTRE LAC !

LES PRODUITS NETTOYANTS ÉCOLOGIQUES

par Gabrielle Mercier, Biologiste et membre du C.A. de l'APLB

Les produits nettoyants que nous utilisons à la maison ont une influence sur la santé de notre lac.

En effet, plusieurs d'entre eux contiennent des produits chimiques nocifs pour les fosses septiques et l'environnement. La présence de phosphate, par exemple, participe à la prolifération des cyanobactéries (algues bleues-vertes). En utilisant des produits biodégradables, nous participons à réduire l'apport en polluants dans notre lac. Il peut parfois

nous sembler ardu de modifier nos habitudes, mais il existe une grande gamme de produits dont certains sont très simples à trouver et à utiliser. Les grandes surfaces ont de plus en plus de produits biodégradables sur leurs tablettes, recherchez le logo ÉcoLogo. Au Canada, seule la certification ÉcoLogo permet de repérer les produits ayant un impact réduit sur l'environnement. Voici quelques exemples de produits écologiques disponibles sur le marché.



Nettoyants tout usage



Nettoyants pour la lessive



Boule de nettoyage à lessive réutilisable

Pour ceux qui désirent faire un pas de plus dans la protection de l'environnement, il est maintenant facile de se procurer une grande gamme de produits nettoyants écologiques en vrac. Les épicerie qui vendent des produits en vrac sont de plus en plus courantes. Vous pourrez emmener et réutiliser vos contenants pour vos

divers produits ménagers et autres.

Vous pouvez aussi tenter l'expérience de fabriquer vos propres produits ménagers. Plusieurs sites internet se consacrent à cette nouvelle tendance du « Do it yourself » DIY, ou à faire à la maison. Certains produits communs dans notre garde-manger peuvent avoir des propriétés nettoyantes très

intéressantes, comme le vinaigre blanc et le bicarbonate de sodium. Il vous faudra peut-être essayer différentes recettes avant de trouver celle qui vous convient.

Bref, plusieurs options se présentent à nous pour modifier nos habitudes et participer à la sauvegarde de la santé de notre lac. Emboîtez-vous le pas ?



LES MAMMIFÈRES AU LAC BROMPTON

par Gabrielle Mercier, Biologiste et membre du C.A. de l'APLB

Bien des gens savent que des cerfs de Virginie et des orignaux fréquentent les abords du lac Brompton, mais saviez-vous que d'autres mammifères plus discrets vivent dans le lac ?

Tout d'abord deux rongeurs, le castor du Canada et le rat musqué. L'un plus gros à la large queue plate et l'autre plus petit à la longue queue écaillée. Tous deux se construisent des huttes, le castor de branches et le rat musqué de plantes herbacées. Ils utilisent la boue pour solidifier leur structure. Ils peuvent aussi s'aménager des terriers et des réseaux de tunnels sur les berges des plans d'eau. Le castor s'alimente de feuilles et de branches d'arbres qu'il aura coupées, mais aussi de tiges et de racines de plantes aquatiques. Les plantes aquatiques sont à la base de l'alimentation du rat musqué, mais il peut aussi intégrer des mollusques, grenouilles, salamandres ou autre petit animal à son menu.

Le castor est très habile dans l'eau, mais un piètre marcheur sur la terre ferme, c'est pourquoi il s'assure d'entretenir des canaux où il aura accès facilement à ses sources de nourriture. Il a l'habitude de construire des barrages dans les cours d'eau pour s'assurer d'avoir un niveau assez profond en permanence.

De cette façon, il s'assure que le plan d'eau où il passera l'hiver ne gèlera pas jusqu'au fond. Il pourra ainsi avoir accès à sa hutte sous l'eau et à ses réserves de nourriture qu'il aura accumulées à proximité. En milieu naturel, le castor de par ses barrages et sa coupe d'arbres, participe à la création de milieux humides et de trouées dans la forêt. Ces nouveaux environnements font partie de la dynamique des écosystèmes. Plusieurs espèces fauniques et floristiques profitent d'ailleurs de ces bouleversements.

Deux espèces de mustélidés plutôt discrets fréquentent aussi le lac Brompton, le vison d'Amérique et la loutre de rivière. Le vison d'Amérique se reconnaît par son corps allongé d'une longueur de 40 à 60 cm (55 à 85 cm avec la queue) de couleur brun foncé et la tache blanche à son menton. La loutre a aussi un corps et une queue fuselée de couleur brun foncé, mais est largement plus grande que le vison, avec une longueur pouvant atteindre 180 cm avec la queue. Tous deux utilisent des terriers en bordure de l'eau comme gîte. Ils s'alimentent de poissons, mais aussi d'autres petits animaux comme des grenouilles, mollusques et parfois de canards. Durant l'hiver, on peut deviner leur présence par les traces qu'ils laissent sur la neige. Les loutres et

parfois les visons vont se laisser glisser en direction d'une parcelle d'eau vive en laissant une trace linéaire derrière eux. La loutre et le vison sont actifs toute l'année et principalement nocturnes, c'est pourquoi nous les rencontrons rarement. La loutre est reconnue pour son caractère enjoué et joueur. Lorsque gardées en captivité, il n'est pas rare de les voir se chamailler amicalement avec leurs congénères.

Bien que parfois ils aient mauvaise presse, ces animaux souvent méconnus font partie de la biodiversité du lac. Ils participent au maintien de l'équilibre dans l'écosystème. Il est donc important d'apprendre à cohabiter avec eux et de respecter leur milieu de vie.



Vison d'Amérique.
Photo : Brendan Lally, Wikipedia.



Castor du Canada.
Photo : Steve, Wikipedia.



Rat musqué.
Photo : David Menke, Wikipedia.



Loutre de Rivière.
Photo : John White, MFFP.

LES PLAISIRS DE LA PÊCHE¹

par Lise Préfontaine, Membre du C.A. de l'APLB

Nos lacs offrent, été comme hiver, la possibilité et le plaisir de pêcher. Il suffit d'un minimum d'agrès et de beaucoup de patience pour en profiter pleinement. C'est à la fois un défi à relever, une balade sur le lac à partager et parfois même un bon repas à savourer.

À l'automne de chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs effectue un inventaire des espèces retrouvées au pied du barrage Bombardier (lac Brompton). Le niveau de l'eau particulièrement bas en 2020 explique le faible nombre de poissons répertoriés en bas du barrage, dans la rivière au Saumon. Ainsi, le nombre de touladis est passé de 580 en 2019 à 22 cette année. Parmi les autres espèces dénombrées, mentionnons l'achigan à petite bouche, le brochet maillé, le crapet soleil, le doré jaune et la truite brune (1 individu par espèce); la ouitouche ou poisson blanc (25); la perchaude (50); et la truite arc-en-ciel (14). De quoi réjouir plus d'un pêcheur! D'autres espèces de poissons sont présentes dans nos lacs. Ainsi, au printemps 2017, de nombreuses carpes ont été repérées remontant le ruisseau Ely et quelques anciens nous ont confirmé qu'il s'agissait là d'un phénomène qui se reproduisait tous les ans. Peut-être pouvez-vous nous aider à allonger la liste des espèces de poissons présentes dans les lacs de St-Denis-de-Brompton, il vous suffit de nous retourner un message à association@protectionlacbrompton.ca.

Tant au lac Montjoie qu'au lac Brompton, l'Association pour la préservation du lac Montjoie et le Club de chasse et pêche du lac Brompton procèdent chaque année à des ensemencements de truites afin de maintenir les populations de poissons en nombre suffisant pour agrémenter les activités de pêche. Les deux associations organisent également des concours de pêche.

Si les poissons contribuent à l'attrait de nos lacs, certaines espèces constituent un risque puisqu'ils détruisent l'équilibre écologique. Quatre espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) ont été repérées : la carpe asiatique dans le St-Laurent à

l'embouchure du Richelieu; la tanche dans le St-Laurent, le lac St-Pierre et le Richelieu; la lamproie marine dans le lac Champlain; et le gobie à taches noires dans les lacs Champlain, St-François et St-Louis. Bien que ces espèces n'aient pas encore envahi nos cinq lacs, il importe d'adopter de bonnes mesures de protection, particulièrement le lavage des embarcations qui circulent d'un cours d'eau à un autre. Celles-ci peuvent transporter des œufs qui pourraient se développer et créer de réels problèmes. La vidange des viviers ne doit jamais se faire à l'arrivée dans un nouveau lac.

La pêche se pratique autant l'été que l'hiver et chaque saison offre ses attraits particuliers mais également quelques risques. Le pêcheur averti s'assurera en été de ne pas pêcher ni s'ancrer dans les zones identifiées par des bouées car des toiles de jute tapissent le fond du lac à ces endroits. Ces toiles permettent d'éliminer le myriophylle à épi qui envahit certaines baies. Les lacs Brompton, Desmarais et Petit lac Brompton ont de telles zones à circulation restreinte. Si les hameçons s'accrochent aux toiles, ils les déplacent. Cette méthode de lutte contre le myriophylle à épi sera bénéfique à moyen terme pour les poissons car la végétation indigène reprendra ses droits et les aires ainsi restaurées seront à nouveau riches en oxygène et en nourriture pour



diverses espèces de poissons. À leur état naturel, ces herbiers pourront également fournir des sites de ponte recherchés. À l'hiver, c'est l'épaisseur de la glace qui doit être surveillée. Le réchauffement climatique et la profondeur et les courants marins font en sorte que nos lacs ne gèlent pas aussi uniformément ni aussi profondément de sorte qu'avant de s'aventurer sur un lac gelé, il importe de bien vérifier les conditions de la glace. Évitez particulièrement les embouchures de ruisseaux et les endroits plus profonds où le courant empêche la glace de se former. Enfin, été comme hiver, il faut éviter de jeter des déchets dans le lac ou de les laisser sur place.

C'est en protégeant nos lacs que tous, nous pourrons en profiter encore pour de nombreuses années!

1. Article également paru dans le St-Denisien de mars 2021.



DES PLANTES, ENCORE DES PLANTES

par Lise Préfontaine, Membre du C.A. de l'APLB

Comme par les années passées, nous réitérons notre vente de végétaux à des prix de grossistes.

Votre rive, votre terrain et vous-mêmes pourrez profiter de nos offres, plus d'une quarantaine d'espèces. Voici donc quelques suggestions. Commander avant le 31 juillet, réception le 20 août.

- Pour de l'ombre, un chêne rouge.

- Pour cuisiner, un gadellier doré.
- Pour prévenir l'érosion des rives, un myrique baumier, un genévrier commun.
- Pour les oiseaux, une viorne trilobée.
- Pour les papillons, une asclépiade incarnate.
- Pour les couleurs, les parfums, un rosier rugueux, un lilas tardif.

- Pour leurs fleurs si jolies, une hémérocalle Stella de Oro, une rudbékie hérissée ou un lis du Canada.

Accéder à nos fiches descriptives et à notre bon de commande sur notre site web www.protectionlacbrompton.ca/bandes_riveraines/

Ou en faire la demande par courriel à tresorier@protectionlacbrompton.ca



Chêne rouge



Gadellier doré



Myrique baumier



Genévrier commun



Viorne trilobée



Asclépiade incarnate



Rosier rugueux



Lilas tardif



Hémérocalle Stella de Oro



Rudbékie hérissée



Lis du Canada

En voilà une à proscrire: la renouée du Japon

La renouée du Japon, jolie, délicate mais une espèce très difficile à éliminer particulièrement lorsqu'elle s'installe sur une rive car elle prend alors tout l'espace et nuit aux autres espèces. Au printemps, elle se brise et favorise l'érosion des rives. Et, oh malheur, on en a au lac Brompton!

En auriez-vous chez-vous?

La revue Sciences Eaux & Territoires y consacre un numéro complet (No. 17 du 14 janvier 2019) : www.set-revue.fr/renouees-envahissantes-connaissances-gestions-et-perspectives





ACTIONS RIVERAINES

LA PATROUILLE VERTE EST DE RETOUR!

par Josée Constantineau, Responsable de la Patrouille Verte (Patrouille@protectionlacbrompton.ca)

Encore cet été, vous les verrez sillonner votre lac, nos patrouilleurs Samuel Savoie qui termine sa 3^e année au bac en environnement et Félix-Olivier Dufour qui termine sa 1^{ère} année en écologie, tous deux à l'Université de Sherbrooke, de même que Alicia Marois-Lebrun qui commencera son CEGEP en septembre.

Ne comptez pas sur eux pour donner des amendes, ils n'ont pas ce pouvoir!

Leur rôle est de sensibiliser les plaisanciers à l'importance de respecter les bouées délimitant les différents herbiers de myriophylle à épi et d'expliquer les conséquences en cas de non-respect. Ils vont également inciter les conducteurs de bateau à utiliser le corridor spécifique à leur activité et à faire preuve de civilité envers les autres navigateurs et les riverains en adoptant un comportement courtois. Ainsi, la musique à tue-tête ne plaît pas à tout le monde!

À cela s'ajoute tout un volet scientifique qui va de l'analyse de la turbidité de l'eau, à la délimitation de différents herbiers de myriophylle à épi ou de

phragmite (le fameux roseau commun si envahissant), à la participation active au bâchage qui continue cet été, et évidemment à la rédaction des rapports techniques qui en découlent.

Les patrouilleurs sont nos yeux et nos oreilles: ils voudront établir un contact avec vous tous et pourront nous transmettre vos préoccupations. Ils se feront également un plaisir de répondre à vos questions. C'est très important pour nous de connaître les utilisateurs du lac, leur provenance, ce qui les attire chez nous, ce qu'ils apprécient et ce qu'ils aiment moins. C'est en colligeant toutes ces données que nous serons en mesure d'améliorer nos actions futures.

Vous êtes témoin d'une situation anormale, comme des algues bleu-

vert (cyanobactéries) dans votre coin de lac, une bouée détachée, un objet flottant qui risque d'être dangereux ou vous avez simplement des questions, vous pouvez rejoindre la patrouille au 819-861-2752.

Nous avons trois patrouilleurs. Pour assurer un service permanent, **nous avons besoin de bénévoles** pour en accompagner un à l'occasion : n'hésitez pas à me donner votre nom pour les accompagner une journée ou deux cet été. Vous n'avez pas besoin de compétences particulières, seulement d'avoir à cœur la santé de votre lac! Vous pouvez nous faire parvenir votre disponibilité en utilisant le formulaire *Bénévoles* sur le site web ou en communiquant directement avec nous, par courriel ou par téléphone.

Témoin d'un problème?

Urgence environnement :
1 866 694-5454

Urgence santé :
911

Patrouille nautique
de la Sûreté du Québec :
819 310-4141

Patrouille Verte :
819 861-2752 ou 819 861-APLB



Samuel Savoie



Félix-Olivier Dufour



Alicia Marois-Lebrun

MES PREMIERS APPRENTISSAGES EN TANT QUE PATROUILLEUR

par Félix-Olivier Dufour, Patrouilleur

Dans le cadre de mon premier stage en écologie, je vais avoir la chance de sillonner les eaux du lac Brompton en tant que patrouilleur. Pour me préparer à ce poste, j'ai pu assister à des conférences regroupant des experts dans le domaine des écosystèmes des lacs et des menaces pouvant planer sur ces derniers. Comme mon mandat de patrouilleur consiste en grande partie à sensibiliser la population sur les enjeux entourant les lacs, permettez-moi de partager avec vous ces premiers apprentissages.

Les Espèces Aquatiques Envahissantes (EAE)

C'est le myriophylle à épis, une EAE qui m'apparaît comme le principal danger touchant particulièrement les lacs de l'Estrie. Cette espèce végétale forme des colonies denses qui se propagent rapidement grâce à son mode de reproduction végétatif par fragmentation. Cela peut être grandement nuisible aux riverains et à l'écosystème du lac¹.

D'ailleurs, l'APLB travaille avec l'université Bishop pour comprendre les effets du myriophylle à épis sur l'environnement. Plusieurs bouées profileuses vont être installées par une équipe de l'université sur le lac afin de mesurer la température et l'oxygène dissous sur différents herbiers à densité variable de myriophylles à épis. Ces bouées vont permettre d'acheminer des données en temps réels pendant tout l'été afin de créer de grands jeux de données. Ces données seront ensuite analysées afin de faire avancer nos connaissances. Des suivis sur les techniques d'arrachage manuel sont aussi analysés. Toutes ces études sont partagées avec d'autres chercheurs dans le milieu, dont monsieur Claude Lavoie de l'université de Laval².

Une fois qu'une EAE s'implante dans un lac, il est très dispendieux en temps et en argent et parfois même impossible de l'éradiquer. Ainsi, la prévention et la détection rapide d'EAE sont primordiales pour lutter contre ces envahisseurs. Une des méthodes de prévention la plus importante est le

lavage des embarcations qui circulent d'un lac à un autre³.

L'eutrophisation et le phosphore

L'eutrophisation est le long processus de vieillissement des lacs. Un excédent de phosphore contribue grandement à cette eutrophisation et à la croissance de cyanobactéries⁴. Et une très faible quantité de phosphore suffit pour excéder le seuil naturel. Pour donner un ordre d'idée, il faudrait ajouter seulement deux cuillères à thé de phosphore pour déséquilibrer un lac ayant la superficie d'une piscine olympique.

Il est important de comprendre que les apports de phosphore proviennent du bassin versant. Ainsi, il est de la responsabilité des habitants d'un bassin versant de rejeter le moins de phosphore et autres nutriments dans les cours d'eau. D'une part, plusieurs produits domestiques que nous utilisons au quotidien contiennent du phosphore. Un article détaillé dans ce présent journal nous informe davantage sur les alternatives à ces produits ménagers. De plus, les eaux usées sont une source de phosphore pour les lacs. Les émissions de phosphore varient selon le type, l'entretien et l'âge des installations septiques. Alors, il est important de bien choisir et d'entretenir ses installations pour limiter le rejet de phosphore dans nos lacs⁵.

L'utilisation d'engrais est également problématique, car elle constitue une source de phosphore diffuse⁵. Que l'engrais soit de nature chimique ou encore organique, on retrouve tout de même du phosphore dans tous ces produits. D'ailleurs plusieurs municipalités interdisent l'application d'engrais sur une bande de terrain en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau.

Certains secteurs du lac sont plus touchés par l'eutrophisation. En effet, certains tributaires sont fortement chargés en sédiments. La baie Nickel est un secteur problématique. On y a enregistré une accumulation de 20 mm de sédiments sur certaines toiles de jute, alors que naturellement 0,5 mm se dépose dans le fond des



Bouées profileuses

lacs par année. Outre les apports en sédiments apportés par les tributaires du lac, la navigation sur le lac vient accentuer l'eutrophisation. Les vagues des embarcations nautiques érodent les berges et brassent les sédiments déposés au fond du lac et libèrent le phosphore, nutriment favorisant la croissance des plantes aquatiques et des cyanobactéries.

Vous pouvez retrouver sur le site de l'APLB dans les journaux des années antérieures d'autres articles sur les cyanobactéries, sur les EAE et sur le réchauffement climatique.

Je serai présent sur le lac cet été et participerai avec vous à mieux protéger le lac Brompton!

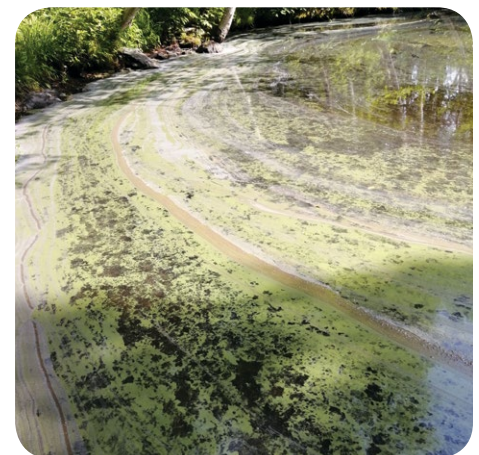
1. <https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/myriophylle-epi.pdf>

2. <https://www.latribune.ca/actualites/des-bouees-profileuses-pour-documenter-limpact-du-myriophylle-a-epis-de329c4975fa137aef6f10f6ed03c79d/>

3. <https://ci.radio-canada.ca/nouvelle/1763095/myriophylle-epis-sous-marine>

4. <https://planet-vie.ens.fr/thematiques/ecologie/gestion-de-l-environnement-pollution/l-eutrophisation>

5. https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2013/Rose-Tremblay_A_2013-10-02.pdf



Le lac aux prises avec des cyanobactéries pendant plus d'un mois

NOS COMMUNICATIONS SUBISSENT UNE CURE DE RAJEUNISSEMENT

par l'Équipe des communications :

Line Lamoureux, FB — Ginette Lavigueur et Daniel Trottier, site web — René Lacourse, webmestre — Lise Préfontaine, responsable

Un site simplifié, beaucoup plus convivial et intuitif, une présence accrue sur FB.

Le site web :

www.protectionlacbrompton.ca

Une plateforme simplifiée par 4 onglets à bande déroulante. Il suffit de cliquer sur l'onglet en action pour voir dérouler le centre d'intérêt recherché. Vous désirez nous contacter, poser vos questions, signaler un problème ou une observation, rien de plus facile... Sportif, curieux de nature, un simple clic. Vous pouvez adhérer à l'APLB, soutenir ou participer en tant que bénévoles, c'est simple et avantageux.

Facebook : Association pour la protection du lac Brompton

L'APLB vous informe régulièrement de ses activités et projets sur Facebook. Vous demeurez autour du lac? Vous voulez savoir, participer, nous informer, joignez notre adresse Facebook, partagez-la avec vos amis et suivez notre fil d'actualités.

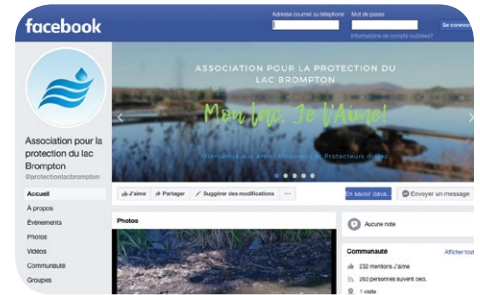
Facebook : Membres de l'APLB

Nouvellement créée, cette page regroupe les membres de l'APLB qui désirent entrer en contact avec d'autres membres; on y partage des intérêts communs, des lectures intéressantes, des suggestions, commentaires, un peu de tout, quoi!

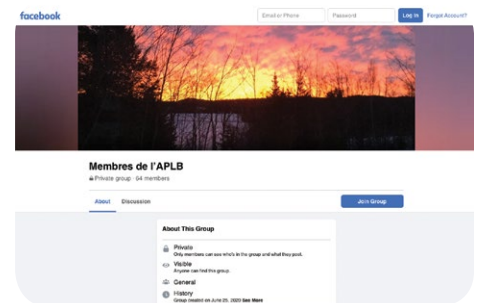
Adresses courriel de l'APLB

- Adresse générale : association@protectionlacbrompton.ca
- Gestion des projets : info@protectionlacbrompton.ca
- Secrétariat et trésorerie : tresorier@protectionlacbrompton.ca
- Patrouille Verte Environnementale : patrouille@protectionlacbrompton.ca

Peu importe l'adresse que vous utiliserez, votre message se rendra car nous, on communique!



Facebook : Association pour la protection du lac Brompton



Facebook : Membres de l'APLB



BIENVENUE SUR LE SITE DE L'APLB



Le site web : www.protectionlacbrompton.ca



ACTIONS MUNICIPALES

NOS MUNICIPALITÉS À L'ŒUVRE

Les trois municipalités de Orford, de Racine et de St-Denis-de-Brompton se préoccupent continuellement de l'environnement du lac Brompton et à cet effet, ne manquent pas de projets.



Cet été une ressource s'ajoute à l'équipe municipale de la municipalité de Orford. Madame Audrey Daraïche, employée saisonnière, a pour mandat de parcourir le territoire de la Municipalité cet été afin d'accompagner les riverains. Elle sera une ressource précieuse pour informer le citoyen sur le contrôle de la végétation en bordure des rives du lac Brompton.

Rappelons que la rive correspond à la zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre et qu'elle abrite une faune et flore riche et variée. Communément appelée bande de protection riveraine, cette bande végétalisée joue un rôle écologique essentiel pour la protection des lacs et des cours d'eau et pour la préservation de la qualité des eaux.

La bande riveraine des propriétés riveraines au lac Brompton sera ainsi inventoriée. Variant de 10 à 15 mètres selon la pente de la rive, elle devra désormais être maintenue végétalisée sur toute sa profondeur en vertu du Règlement de zonage numéro 951.

L'accompagnement cet été de Madame Daraïche facilitera tous les riverains dans la transition vers une rive plus abondante dans le but de préserver la qualité des eaux du lac Brompton.

Les recommandations visant le Lac Brompton, qui ont été présentées aux élus de la Municipalité de Racine, continuent d'évoluer et de se développer de façon prometteuse.

L'actualisation du relevé destiné à évaluer la distance entre les bâtiments et le littoral se poursuit. De plus, ce relevé comprend une évaluation de la végétalisation de la bande riveraine. Bien que ralenti par la pandémie, ce processus permettra de mettre en place un plan d'action pour les résidences le requérant.

Cette initiative a pour but non seulement la protection de nos bandes riveraines, mais également la sensibilisation de la population quant aux dangers de l'érosion et de la sédimentation en cas de non-respect de la réglementation.

La municipalité de Saint-Denis-de-Brompton continue ses efforts afin d'améliorer la qualité de l'eau provenant de la côte de l'Artiste. Les démarches ont débuté pour le prolongement du réseau sanitaire prévu en 2022.

À la suite d'un rapport d'expertise du RAPPEL, des interventions auront lieu dans le bassin versant du ruisseau Nickel, et ce afin de diminuer l'érosion ainsi que la quantité de sédiments migrant vers le lac.

Prise deux pour la station de lavage! Une demande de subvention a été déposée auprès du MFFP cette année encore pour l'acquisition d'une station mobile de nettoyage des embarcations nautiques, ceci dans le but de contrer l'introduction de nouvelles espèces exotiques envahissantes.

Finalement, les ponceaux et les fossés sur l'ensemble du territoire seront inspectés et caractérisés au cours de l'été, afin de cibler les interventions à réaliser qui permettront d'améliorer la qualité de l'eau des tributaires et des exutoires.



DIVERS

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES QUI NOUS ONT DONNÉ UN SAPRÉ BON COUP DE MAIN!



Baie Carbuncle



Le Domaine



Orford

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021 DE L'APLB

- Denis Mercier, président
- Louise Chrétien, vice-présidente
- Lise Préfontaine, secrétaire-trésorière

- Josée Constantineau, responsable de la patrouille
- Guy Bossé, administrateur
- Nancy Froment, administratrice

- Jacques Laforce, administrateur
- Line Lamoureux, administratrice
- Gabrielle Mercier, administratrice

PROJETS SPÉCIAUX

- Denis Arsenault
- Clémence Délisle

- Marie-Claire Filion
- Ginette Lavigueur

- Louise St-Amour
- Daniel Trottier

VOUS POUVEZ VOUS IMPLIQUER DE DIFFÉRENTES FAÇONS

- Devenir membre de l'APLB
- Devenir membre du Conseil d'administration
- Offrir quelques heures de disponibilité comme bénévole à l'un de nos projets
- Adhérer à notre «banque de compétences» en offrant une aide spécialisée

- Supporter l'APLB financièrement en adhérant au Club des Grands Protectors

Il suffit de remplir le *formulaire d'adhésion* ou la fiche *Je m'implique* et de nous la faire parvenir



c.p. 223 | Succ. St-Denis-de-Brompton | J0B 2P0

www.protectionlacbrompton.ca

Suivez-nous sur Facebook !

NOS PARTENAIRES 2021

De nombreux projets de protection du lac Brompton seront réalisés encore cette année grâce au support financier de nos partenaires. MERCI à tous!

Merci en premier lieu à la Fondation de la faune du Québec et au Regroupement des organisations de bassins versants du Québec qui supportent nos projets de lutte contre le myriophylle à épi.



Merci également aux municipalités d'Orford, de Racine et de Saint-Denis-de-Brompton, partenaires constants de l'APLB.



Merci à nos Grands Protecteurs 2020 et 2021.

Grands Protecteurs or



brasseriellacbrompton

Christian Couture

Famille Annie Dubuc
et François Léveillé

Famille Christine Le Jeune
et Richard Verreault

Grands Protecteurs argent

- Vincent Ancil
- Nancy Bélanger et Marc Barbeau
- Hélène Brassard
- Sylvie et Serge Champagne
- Joane Demers et Pierre Rivard
- Diane Fontaine et Richard Gagnon
- Carole Hébert et Yves Chaput
- Michelle Leduc et André Mayers
- Jean Royer
- Jocelyne et Hubert Tourville
- 2 membres anonymes



Légumes fraîchement préparés

Famille René Dionne



Famille Jean Le Prohon

Grands Protecteurs bronze



Jean-Philippe Beaulieu



Nicole Corbeil
et René Couture



Michel Rousseau



Simon Desautels



Reine St-Cyr
et Vincent Dufour



Sylvie Béchard
et Vincent Aubin



Huguette Bombardier
et Jean-Louis Fontaine

- Renelle Ancil
- Pierre Jean Alain
- Micheline Beaudet et François Rainville
- Hélène Bergeron et Alain Lussier
- Dyane Bernier et Gaétan Demers
- Mario Bouchard

- Geneviève Brouillard
- Émilie Comeau et Jocelyn Blanchard
- Josée Constantineau et Jacques Laforce
- Suzette Lapierre
- Julie et Paul Laplante

- Louise Laplante
- Danielle Lavigne et Luc Morissette
- Nicole Marier et Denis Boisvert
- Claudia Ménard et Luc Durivage
- Annie Ouellet et David Bilodeau
- François P. Boissonneault